

(N° 54.)

SÉNAT DE BELGIQUE

SÉANCE DU 26 MARS 1914

Rapport de la Commission de l'Agriculture et des Travaux publics, chargée d'examiner le Projet de Loi pour la préservation du champ de bataille de Waterloo.

(Voir les n^{os} 199 et 200, session de 1913-1914, de la Chambre des Représentants.)

Présents : MM. Astère VERCRUYSE, Président; le comte t'KINT DE ROODENBEKE, COPPIETERS, le baron DELLA FAILLE d'HUYSSSE, DE KERCHOVE d'OUSSELGHEM et le baron DE KERCHOVE d'EXAERDE, Rapporteur.

MESSIEURS,

La Commission de l'Agriculture et des Travaux publics s'est réunie d'urgence pour examiner le Projet de Loi relatif à la conservation du champ de bataille de Waterloo. L'urgence a été déclarée pour éviter les spéculations. Votre Commission se rallie à l'Exposé des motifs du Gouvernement.

La Chambre des Représentants a adopté le Projet de Loi par 94 voix contre 5 et 4 abstentions.

Votre Commission, Messieurs, à l'unanimité moins une abstention, vous propose également de l'adopter.

Le Rapporteur,
B^{on} DE KERCHOVE d'EXAERDE.

Le Président,
ASTÈRE VERCRUYSE.